

Visite du 2^{ème} tunnel de la Croix Rousse

mardi 31 janvier 2012

Lyon

Le tunnel de la Croix Rousse ouvert en 1952 fait actuellement l'objet d'une rénovation complète avec mise aux nouvelles normes de sécurité, impliquant le creusement d'un second tunnel du grand Lyon.

Nous vous proposons de visiter ces travaux.

programme

14 h 30	Présentation en salle
	<ul style="list-style-type: none">- Le projet ou comment transformer une contrainte réglementaire de sécurité en élément structurant pour l'agglomération.- Le programme et le phasage des travaux.- Les problèmes posés par le creusement à l'explosif en site urbain dense d'une section excavée de 90 m² à proximité du 1^{er} tube en service. Les solutions qui ont été apportées.
15 h 30	Visite des travaux
17 h 30 / 18 h 00	Fin de la journée



inscription gratuite

**pour les membres
de la Sim 2012 !**

(inscription obligatoire)

Habillement de sécurité

Casque, bottes, gilets fournis

Important

Le nombre de participants est limité à 20.
Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

conditions générales

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, F-75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros. L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70).

Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :
Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71
E-mail : contact@lasim.org

Bulletin d'inscription

Journée technique district Rhône-Alpes
Visite du 2^{ème} tunnel de la Croix Rousse
mardi 31 janvier 2012

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : E-mail :

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation : **gratuit pour les membres Sim 2012**
n° de carte membre obligatoire :

50 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par CB Eurocard Mastercard Visa American Express

N° : / / /

Date d'expiration : /

3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire :

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (sous réf. : JT12-01) :

HSBC Paris Maubert IBAN : FR 76 3005 6000 6500 6554 0002 202 BIC : CCFRFRPP

profitez-en pour adhérer à la Sim !

- | | |
|---|-------|
| <input type="checkbox"/> société | 285 € |
| <input type="checkbox"/> individuelle | 50 € |
| <input type="checkbox"/> retraité, sans-emploi,
étudiant, enseignant | 30 € |

Adhérer à la Sim, c'est ...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficiaire de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

www.lasim.org